

# Le codage des actes au cabinet dentaire : Maîtrisez la CCAM

Dernière mise à jour : 09 novembre 2023

**09 février 2024 | 14h – 18h**

- Organisme de formation :** CDF Formations  
**Formateur :** Dr Julien CARDONA ou Dr Christophe BARBOU  
**Lieu :** CLERMONT-FERRAND  
**Durée de la formation :** 4 heures - 0,5 jour  
**Type de formation :** Continue  
**Format de la formation :** Présentiel  
**Public visé et prérequis :** Chirurgiens-dentistes et assistants dentaires  
Aucun prérequis  
**Prix syndiqué CDF :** 175 €  
**Prix non syndiqué CDF :** 300 €  
**Prix assistant dentaire :** 175 €  
**Prise en charge :** FIF-PL – OPCO-EP  
**Nombre de participants :** 30  
**Contact :** formations@lescdf.fr

## INTRODUCTION

Cette formation vous permet d'appréhender les subtilités d'utilisation de la CCAM pour l'activité en odontologie. Chirurgiens-dentistes comme assistants dentaires, et étudiants en odontologie, la nomenclature des actes est utilisée au quotidien.

Mais êtes-vous sûrs de la maîtriser parfaitement, d'en connaître les détails qui vous permettent de l'optimiser ? Afin de connaître un exercice serein, nous vous conseillons fortement de réaliser cette formation qui se déroulera sur une demi-journée.

## OBJECTIFS

- Maîtriser l'outil de classification des actes techniques médicaux.
- S'approprier les règles de codage et de la facturation.
- Améliorer la codification des actes de la CCAM afin d'éviter les rejets de feuilles de soins (électroniques ou papier).
- Éviter les contestations avec les patients ou les caisses d'assurance maladie.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active intégrant : jeux de questions-réponses, échanges et analyse de pratiques.
- Supports : diaporama d'animation, pré- et post-tests de connaissance.
- Livret pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant.



## PROGRAMME

Accueil à partir de 13H30

14H00 – 14H30 : Prise de contact, Présentation du déroulé de la formation

14H30 - 15H30 : Module 1 – Le codage des actes de diagnostic, de prévention, de soins conservateurs, d'endodontie, de restaurations partielles

15H30 - 15H45 : Pause

15H45 - 17H30 : Module 2 – Le codage des actes en prothèse, parodontologie, implantologie

17H30 - 18H00 : Conclusion

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Recueil des besoins et attentes des participants par questionnaire en amont de la formation.
- Évaluation tout au long de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques.
  - o Pré- et post-tests d'autoévaluation des connaissances.
  - o quizz pendant la formation
- Questionnaire de satisfaction.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

1 : Inscription et règlement en ligne, via la page de la formation sur notre site.

2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par courriel à réception du formulaire complété et du règlement.

3 : 30 jours avant la formation, vous recevrez par courriel votre convocation avec tous les éléments pour participer à la session.

4 : Vous recevrez sous 7 jours après vos attestations de présence et de règlement.

- *Délai d'accès : les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
- *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*

## FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

**Pour les praticiens libéraux > FIF-PL** : à hauteur de 250 €/jour\* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an). Formation d'une demi-journée : 125 €

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF-PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF-PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

\*Formation susceptible d'être prise en charge

**Pour les praticiens salariés > OPCO-EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

- Informations utiles :
  - NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
  - Lieu : Organisme de formation
  - Modalité d'exécution : présentiel
  - Intitulé du stage : Le codage des actes au cabinet dentaire : Maîtrisez la CCAM
  - Dates de début et de fin : 09 février 2024 au 09 février 2024 de 14h à 18h
  - Durée en heures par stagiaire : 4 heures
  - Durée en jours par stagiaire : 0,5 jour
  - *Le montant HT est égal au montant TTC*
  - Vous aurez également besoin de la convention de formation, téléchargeable sur notre site, ainsi que de ce programme.
- Dans le cadre d'un financement DPC, FIF-PL ou OPCO-EP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.
- *Notre tutoriel est disponible en téléchargement sur notre site ; il vous aidera à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.*

**CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !**

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : [formations@lescdf.fr](mailto:formations@lescdf.fr).

